

A RETENIR

Mildiou : Situation sensible, et nouveaux symptômes à venir

Oïdium : Légère progression

Vers de la grappe : Deuxième génération en cours

Flavescence dorée : Respecter la réglementation

SOMMAIRE

Stades phénologiques

Mildiou

Oïdium

Vers de la grappe

Pyrale du Daphné

Cochenilles farineuses

Cicadelles vertes

Flavescence dorée

Prévision météo

Liens utiles



ANIMATEUR FILIERE : CRVI

Rédacteur : Gilles Salva

Structures partenaires :
CA2B, SCA UVIB, Domaine
Comte Peraldi, Clos
Poggiale, Clos Capitoro,
CANICO, CAP

Directeur de publication :

Jean François Sammarcelli,
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRVI de Corse



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

• STADES PHENOLOGIQUES

Les cépages Niellucciu, Biancu gentile et Muscat à petits grains vont des stades « petit pois » à « début fermeture de la grappe ». La plupart des autres cépages oscillent entre la nouaison et le stade petit pois.



Stade J : nouaison



Stade K : petit pois



Stade L : Fermeture de la grappe

• MILDIOU

Biologie : voir BSV 1 et 2

Observation : Le mildiou progresse encore, sur feuilles comme sur grappes, et principalement sur le Grenache.

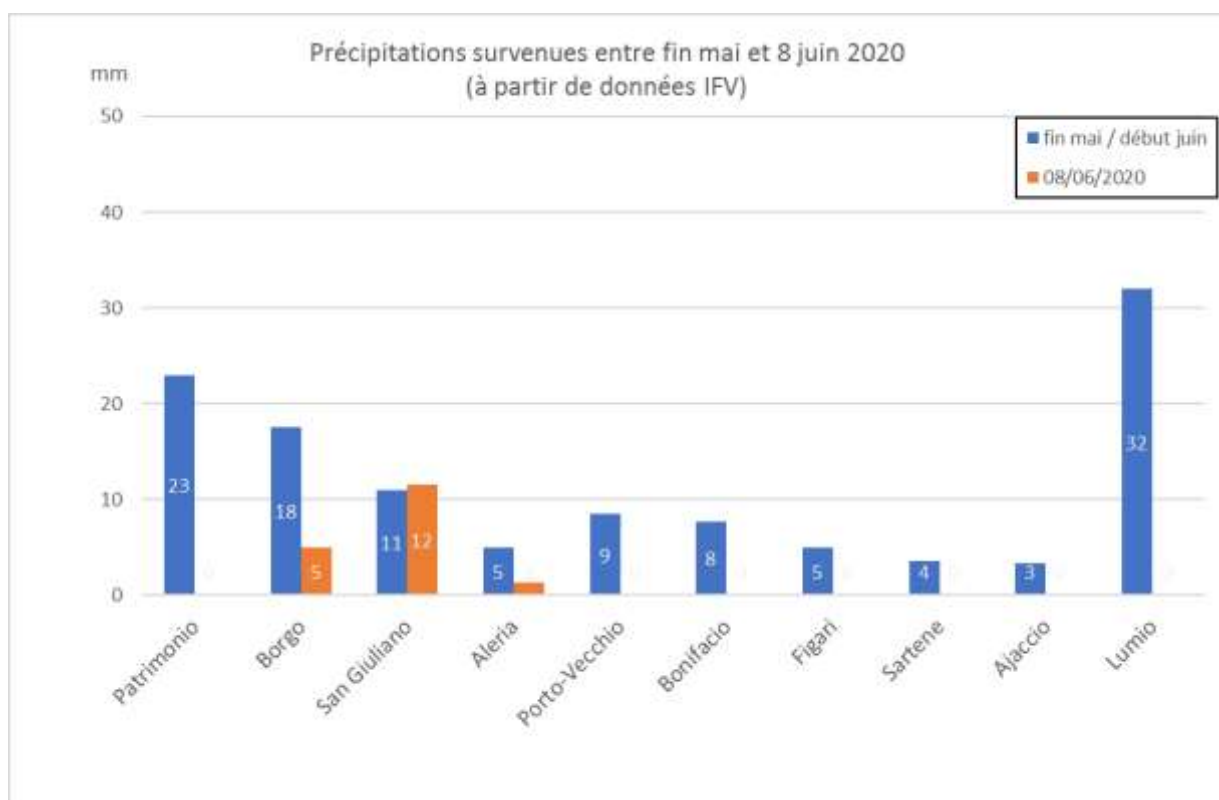
○ A Patrimonio et dans le Cap corse, le Muscat à petits grains et le Niellucciu sont également touchés, avec des niveaux d'attaque moyens sur feuilles et faibles sur grappes. Le Vermentinu est également atteint sur feuilles, à moindre échelle.

○ En Balagne, les principaux cépages sont concernés, mais le mildiou est peu virulent et dans la plupart des cas il est maîtrisé, les taches ont séché. Des parcelles de Grenache présentent encore un peu de mildiou sporulant sur grappes.

○ Dans le secteur d'Ajaccio et le Sud de la Corse : le Niellucciu est sans surprise le cépage le plus affecté mais la maladie s'exprime de façon éparse, sans conséquences nuisibles, hormis quelques parcelles où la situation est plus délicate (Cauro).

- Sur la côte orientale, de Vescovato à Ghisonaccia :
 - Dans la majorité des parcelles de Grenache, on assiste à une multiplication des symptômes sur feuilles, ainsi que sur grappes (rot gris mais aussi dessèchement des jeunes baies), avec des intensités d'attaque très variables, faibles à moyennes en général mais pouvant aller jusqu'à 50% de grappes atteintes dans les rares cas les plus préoccupants.
 - Les parcelles de Niellucciu, ainsi que celles de Vermentinu et Sciaccarellu, ne sont pas épargnées. Les fréquences et intensités d'attaques, sur feuilles comme sur grappes, sont toutefois bien inférieures à celles observées sur Grenache.

Ces attaques en recrudescence sont issues des contaminations dues aux pluies relativement abondantes des 18 et 19 mai. Et la situation risque de devenir compliquée puisque les épisodes orageux survenus entre fin mai et début juin (graphique ci-dessous) ont provoqué de nouvelles contaminations et repiquages qui vont s'extérioriser cette semaine et la suivante. Par ailleurs, les conditions climatiques instables actuelles sont favorables au champignon et alimentent la pression mildiou.



Symptômes de Mildiou sur feuille et grappe



« Tache d'huile » face supérieure



Sporulation face inférieure



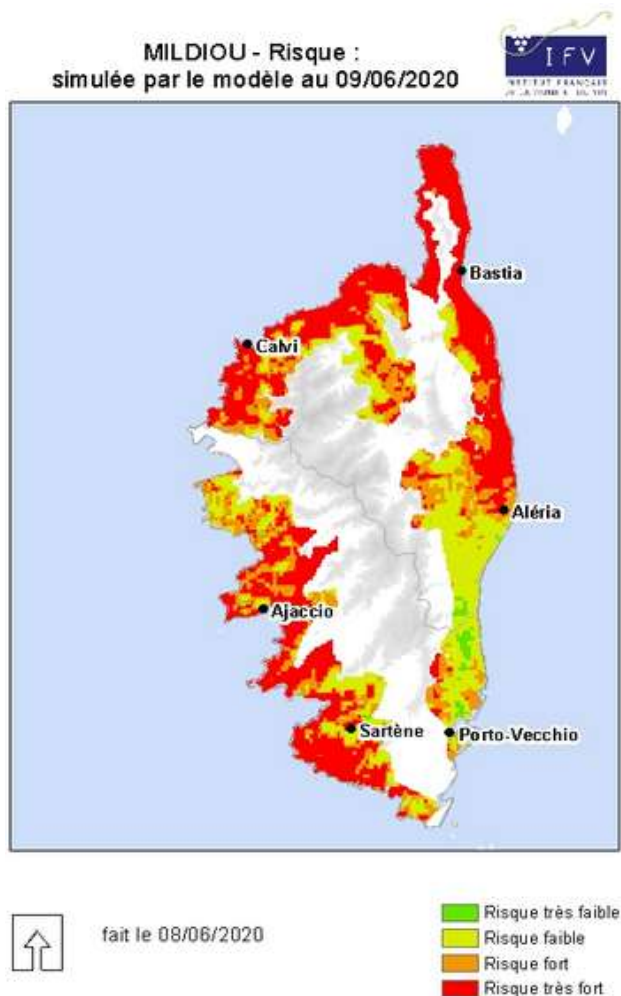
Facies rot gris

Evaluation du risque : Le risque est :

- moyen sur Porto-Vecchio, Bonifacio, Figari et Ajaccio.
- fort en Balagne, à Sartène et dans le centre corse
- très fort sur la côte orientale, le Cap corse et Patrimonio



A titre indicatif, la carte ci-dessous, générée par l'IFV, illustre le risque mildiou en date du 09 juin.



Gestion du risque :

- Epamprage : suppression des organes verts à proximité du sol.
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol : diminution des foyers primaires (plantules) ainsi que des remontées humides dans les ceps.
- Gestion de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) : limitation de l'entassement et par conséquent réduction de l'humidité potentielle.

• OÏDIUM

Éléments de biologie : voir BSV 1 et 2

Observations : Les symptômes sur feuilles augmentent : sur Biancu gentile (Balagne), Vermentinu et Merlot (côte orientale), Niellucciu et Muscat pg (Patrimonio, Cap corse). La fréquence d'attaque est moyenne, l'intensité faible en général. Quelques grappes sont touchées (B. gentile, Niellucciu, Muscat pg), les dégâts sont faibles.



Symptômes d'oidium faces supérieure et inférieure

Évaluation du risque : La vigne se trouve toujours dans une période de forte sensibilité au champignon. Le risque (lié à l'historique de la parcelle) est fort, particulièrement sur cépages sensibles et précoces.



Gestion du risque : Bien soigner l'ébourgeonnage afin de favoriser l'aération du feuillage et des grappes.

• VERS DE LA GRAPPE

Observation : Peu de signalements. Quelques glomérules issus de la 1^{ère} génération sont visibles (Chardonnay, Grenache sur la plaine orientale).

Selon la modélisation, le vol de 2^{nde} génération est en cours. Les pontes ont débuté depuis une semaine, et on doit assister actuellement aux premières éclosions.

Les dénombrements de glomérules permettent de se faire une idée de l'importance de la première génération.

Il est également nécessaire de procéder à un comptage des pontes de G2 pour une prise de décision.

Évaluation du risque : Le risque est faible dans la majorité des cas, fort localement (parcelles réputées sensibles).



Méthode alternative : la **confusion sexuelle** est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

• PYRALE DU DAPHNE - CRYPTOBLABES

Biologie : Encore appelée pyrale des agrumes, sa biologie est encore mal connue. D'importants dégâts se sont produits en 2018 et 2019, au stade maturité des raisins. Certaines vendanges ont dû être précipitées suite à de fortes attaques.

Observation : Les captures (piégeage) sont peu nombreuses mais régulières depuis plusieurs semaines. Quelques larves sont signalées sur Grenache ainsi que sur Vermentinu (Balagne).

Évaluation du risque : Faible à cette époque.



Larve de *Cryptoblabes gnidiella* (photo CDA 2B)

Gestion du risque : Poursuivre la surveillance des vols.

- **COCHENILLES FARINEUSES**

Observation : La présence de fourmis est un bon indicateur de celle des cochenilles, qui s'observent par foyers plus ou moins dispersés sur une parcelle. Les larves se dévoilent sous l'écorce des ceps (tronc, bras), puis remontent progressivement le long des rameaux jusqu'à la zone des grappes. Actuellement, quelques foyers sont signalés sur Aleria, Porto-Vecchio et en Balagne.

Évaluation du risque : faible à cette époque de l'année.



Populations larvaires de Cochenilles farineuses (photo Valentin Marie - InterBioCorse)

- **CICADELLES VERTES**

Observation : Les populations de larves et d'adultes s'observent sur la côte orientale (Niellucciu, Sciaccarellu, Merlot), ainsi qu'à Ajaccio, accompagnées des premiers symptômes sur feuilles.

Évaluation du risque : nul à cette époque de l'année.

MALADIE DUE A UN ORGANISME NUISIBLE REGLEMENTE

- **FLAVESCENCE DOREE**

Scaphoïdeus titanus est la cicadelle vectrice de la jaunisse de la vigne (Flavescence dorée). Elle est inféodée à la vigne et hiverne sous forme d'œufs dans les écorces. L'agent pathogène de cette maladie est un phytoplasme. Il est dans un premier temps ingéré par la cicadelle lorsqu'elle se nourrit sur une plante contaminée : l'insecte devient alors infectieux. Dans un deuxième temps, elle transmet et contamine chacun des ceps qu'elle pique. Les symptômes seront exprimés sur une partie ou sur la totalité du cep (enroulement et coloration des feuilles en rouge ou jaune selon les cépages, dessèchement des grappes et mauvais ou non aoûtement des bois).

Un périmètre de lutte obligatoire (PLO) contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée de la vigne est défini par arrêté préfectoral pour la Haute-Corse et la Corse du Sud.

- Haute Corse :

L'arrêté n'est toujours pas paru. Les communes du PLO sont signalées dans l'[Arrêté préfectoral \(2019\) 2B](#). A noter que pour 2020, les communes de Morosaglia et Rogliano intègrent le PLO en zone contaminée, et que Ghisonaccia bascule de zone de protection immédiate à zone contaminée.







- Corse du Sud :

5 communes figurent désormais dans le PLO : celles présentes en 2019 qui sont maintenues, auxquelles s'ajoute Casalabriva. [Arrêté préfectoral 2A](#)

Aménagement de la lutte : [voir le communiqué de la FREDON Corse](#)

En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 -Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiologie des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Jeudi 11 juin	Vendredi 12 juin	Samedi 13 juin	Dimanche 14 juin	Lundi 15 juin	Mardi 16 juin	Mercredi 17 juin	Jeudi 18 juin
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Belles éclaircies, quelques averses possibles sur le relief	Alternance éclaircies et passages nuageux	Temps nuageux le matin devenant instable avec risque d'orages	Journée ensoleillée ; Vent d'Ouest à Sud-Ouest assez fort sur la côte occidentale	Eclaircies prédominantes avec risque de pluie ou d'averses temporaires	Soleil entrecoupé de passages nuageux avec risque d'averses éparses		

LIENS UTILES

PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les ! La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

[Consulter la note nationale](#)

PRODUITS DE BIOCONTROLE : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :

- les macro-organismes ;
- les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

[Consulter la Liste](#)

RESISTANCE VIGNE : Note technique nationale relative aux résistances de la vigne :

[Note technique 2020](#)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.